

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2024

Présents : Ms. Mmes, Henri ARQUÉ, Alain ROUAUD, Laetitia HURARD, Elisabeth JACQUEMIN, Didier NAVARRO, Xavier OMILANOWSKI, Laurie BLACHERE, Frédéric MARRON, Michael DAVID, Michel PÉROUX.

Absent avec procuration : M. Jean-Claude BOURDIER pour M. Didier NAVARRO
Mme Élodie DUPONT pour Mme Laurie BLACHERE
M. Philippe RICHAUD pour M. Henri ARQUÉ

Absent :

M. Didier NAVARRO est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

1. Approbation du précédent procès-verbal :

Le procès-verbal du précédent conseil n'appelle pas d'observation. Il est approuvé à l'unanimité.

Mme Laurie Blachère rejoint l'assemblée à 17h09.

2. Ouverture d'une ligne de trésorerie

M. le Maire rappelle que cette question était proposée à l'Ordre du Jour de la séance précédente mais qu'elle avait fait l'objet d'un report faute d'éléments concrets. Il explique à nouveau que la Commune est en attente des versements des subventions allouées par l'État, la région Occitanie et le département du Gard pour les travaux d'aménagement de la Rue des Chênes verts pour un montant total de 195 460.00 €. Pour préfinancer ces produits, il est question d'avoir recours à l'ouverture d'une ligne de trésorerie soit une opération d'emprunt à court terme (1 an) qui permet de répondre à un besoin de trésorerie. Il précise que 3 établissements bancaires ont été contactés et présente les critères de chacun.

Etablissements	Montant	Durée	Taux	Frais de dossier	Demande de tirage
La Banque Postale	195 460.00 €	NE CORRESPOND PAS A LA DEMANDE			
Crédit Agricole	200 000,00 €	1 an	EURIBOR 3 mois + marge 1,50% TAUX DE 4.51 %	0.25%	Montant de 10 % minimum
Caisse Epargne	190 000,00 €	1 an	EURIBOR 1 semaine + marge 1.15 % TAUX DE 4.23 %	380,00 €	Aucun montant minimum

Il ajoute que le Crédit Agricole propose également un prêt financier à court terme à taux fixe de 3.07%.

M. Omilanowski note que la Caisse d'Épargne offre l'avantage de tirer les fonds uniquement en cas de besoin et ce, sans montant minimum. Après analyse, M. le Maire propose donc de traiter avec la Caisse d'Épargne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon, pour un montant de 190 000 €, pour préfinancer les subventions allouées pour les travaux d'aménagement de la Rue des Chênes verts.

La séance est levée à 17h24.

Le Maire, Henri ARQUÉ

